

### Djeddah : discours du Président de la République à l'ouverture du Sommet de la ligue arabe



### Le président de La (CENI) annonce les résultats officiels des élections du 13 Mai



### Les loyalistes demandent à Ghazouani de corriger les "irrégularités préjudiciables aux élections"



### Partis d'opposition: "Nous avons fait le point avec le Président sur l'échec de la Commission électorale"



### Elections du 13 mai 2023, Birame et la Coalition de l'Alternance tirent la sonnette d'alarme

### Chronique "Livres" 12

### 2019 - 2022 : rien que la lutte contre la corruption et le combat pour la survie de mon pays



### La déclaration finale du sommet de la Ligue arabe à Djeddah, unanimité sur les questions de sécurité et de stabilité



### La Russie interdit l'entrée sur son territoire de 500 Américains, dont Barack Obama

**Le président de La (CENI) annonce les résultats officiels des élections du 13 Mai**



Le président de la commission électorale nationale indépendante (CENI) M.Dah Ould Abdel Jelil a annoncé aujourd'hui les résultats définitifs du 1er tour des élections municipales, législatives et régionales tenues le 13 Mai dernier.

Il a déclaré que les élections se sont déroulées dans toutes les circonscriptions électorales à l'exception d'une seule commune située dans la Wilaya du Guidimaka et dans laquelle les élections auront lieu le 27 Mai concomitamment avec celles du 2ème tour.

Selon Ould Abdel Jelil, les élections se sont tenues dans 62 circonscriptions législatives, 13 circonscriptions régionales et 238 circonscriptions communales, avec la participation des 25 partis politiques légaux existant dans le pays.

Il a ajouté que le nombre d'inscrits sur la liste électorale a atteint 1.786.488 électeurs dont 1.277.835 ont voté.

Le président de la CENI a ajouté que le résultat est définitif pour toutes les circonscriptions régionales et municipales organisées suivant le scrutin proportionnel. Résultat définitif aussi dans 40 circonscriptions parlementaires. Un 2ème tour sera organisé dans 22 circonscriptions dont 4 à l'étranger.

Ould Abdel Jelil a enfin noté que la CENI a lancé une plateforme électronique à travers laquelle elle a annoncé les résultats au fur et à mesure. Cela a dit-il permis de corriger beaucoup d'erreurs relevées et cela sans qu'il n'ait aucune contrainte juridique qui l'y oblige.

**Le président Ghazouani rencontre plusieurs chefs de partis d'opposition**



Senalioune - Le président Mohamed Ould El-Ghazouani s'est entretenu au cours de ces deux derniers jours, avant son départ ce jeudi 18 mai courant en direction de l'Arabie Saoudite, avec un certain nombre de dirigeants de partis d'opposition.

Une rencontre qui intervient après la contestation de

certaines forces politiques, tant de l'opposition que de la majorité, des résultats des dernières élections législatives, régionales et municipales, qui se sont déroulées samedi 13 mai dernier, dénonçant vivement des cas massifs et flagrants de fraude au niveau de certains bureaux de vote.

Ould Ghazaoui s'est excusé aux dirigeants de l'opposition reçus individuellement au palais présidentiel dont les présidents de l'Alliance Populaire Progressiste (APP), Messaoud Ould Boulkheir, de Tawassoul Hamadi Ould Sid'El Mokhtar, du RFD Ahmed Ould Daddah et de l'UFP Mohamed Ould Maouloud, de ne pas être arbitre entre les partis en lice et qu'en conséquence il ne pas s'ingérer dans ces élections qui relèvent des compétences de la CENI.

Le calme, la sécurité et la stabilité sont une ligne rouge et sont non négociables, a souligné avec insistance Ould Ghazouani à ses interlocuteurs au cours de ces tête-à-tête.

Les partis d'opposition ont tenu une conférence de presse conjointe au cours de laquelle ils ont qualifié les élections de farce, exposant à l'opinion de nombreuses irrégularités qui mettent en cause, selon eux, la crédibilité des scrutins.

Les partis de la Majorité avaient également tenu un point de presse, au terme duquel, ils ont adressé une lettre à la CENI, l'appelant à "l'arrêt immédiat du processus de dépouillement en cours et la reprise des élections en général".

Par Oumlbena Mint Bamba

**Partis d'opposition: "Nous avons fait le point avec le Président sur l'échec de la Commission électorale"**



Les partis d'opposition mauritaniens ont indiqué que le comité de suivi de l'évolution de la " crise électorale ", formé le 14 mai, s'est réuni hier, jeudi, après la rencontre des chefs de partis avec le Président Mohamed Ould Cheikh El-Ghazouani, avec lequel ils ont passé en revue " la crise résultant du manquement du gouvernement à ses obligations liées à l'accord politique conclu entre lui et les partis politiques, et l'incapacité de la commission électorale à organiser le processus avec transparence et intégrité".

Un communiqué signé par plusieurs partis politiques d'opposition indique qu'après la réunion du comité de crise, il a été décidé " d'organiser une

conférence de presse pour expliquer les raisons de la rencontre avec le Président et ce que les partis d'opposition ont l'intention de faire ", en plus de " former une commission juridique pour préparer le dossier des recours judiciaires liés au processus électoral ".

Le communiqué appelle à " la convocation d'urgence d'une réunion du comité de suivi composé des partis politiques, du ministère de l'Intérieur et de la Commission électorale. "

Il a annoncé également " l'organisation d'un meeting des partis d'opposition démocratiques pour s'adresser à l'opinion publique nationale et l'informer de l'ampleur des manipulations en cours dans le processus électoral, afin d'attirer l'attention du gouvernement et des autorités concernées sur le fait que la crise électorale actuelle, si elle n'est pas traitée avec sagesse et rapidité, dans un cadre consultatif, cela conduira le pays à une crise politique qui pourrait avoir des conséquences négatives.

**La CENI annonce la découverte d'une falsification des résultats des élections à El-Mina**



Le porte-parole de la Commission électorale nationale indépendante, Mohamed Taqiyullah Ledhem, a déclaré que la commission a découvert une falsification des résultats des élections dans la moughataa d'El-Mina, après que l'un des candidats eut soumis une demande de révision des résultats, car il a fourni des preuves probantes.

Le porte-parole de la CENI a ajouté lors d'une conférence de presse, vendredi après-midi, que des équipes d'experts de la Commission se sont rendues à El-Mina pour enquêter sur les procès-verbaux.

Il a déjà été découvert qu'il y avait des cas de falsification des résultats, dus aux employés du service informatique de la CENI.

Le porte-parole a précisé que la personne susmentionnée ajoutait des numéros de cartes nulles et neutres à un candidat spécifique, sans affecter les résultats des autres candidats. Les équipes ont immédiatement corrigé la situation, a-t-il déclaré.

**Le pays a-t-il besoin d'un simulacre d'élections ?**

Depuis le coup d'état de 2008, le pays balance entre la gestion despotique du pouvoir et les

tentatives de normalisation de la gouvernance politique.

Le dernier accord entre le Ministère de l'intérieur et de la Décentralisation et plusieurs partis politiques, a suscité un espoir d "entente nationale sur la question électorale. Mais le



déroulement du scrutin du 13 mai est allé dans une autre direction loin de l'objectif convenu entre les partenaires sus-indiqués, à savoir l'organisation d'élections transparentes, crédibles et convaincantes.

Les protestations, les tensions voire les violences se font entendre dans de nombreuses Wilayas, dénonçant la fraude et les injustices.

Une atmosphère de crise qui va à l'encontre de l'apaisement et de la Concorde recherchés pour résoudre les vrais problèmes du pays et des citoyens.

Le peuple n'a pas besoin d'un système électoral conduit par la corruption, le tribalisme ou tout autre particularisme. S'ortir clairement et dignement de cette déroute électorale s'impose pour que le pays garde l'espoir d'avancer dans le bon sens.

Député Khalilou Ould Deddé

**Des paradoxes bien mauritaniens**

Pourquoi, tous ou



presque, nous ne réagissons, nous ne nous révoltons que quand nos intérêts personnels sont touchés ? Pourquoi, tous ou presque, nous n'avons pas comme cheval de bataille la défense des lois, des principes, des idées, des crédos, l'intérêt général avant l'égo, l'intérêt individuel, de caste, tribal ou ethnique? Pourquoi avons-nous tous ou presque cette propension à être des hors la loi ou à être des chercheurs de passe-droits?

Il est temps de changer. La roue de l'histoire tourne et l'environnement mondial est implacable. La survie de notre nation en dépend. Regardons certains faits pour être édifiés... Lors des dernières élections combien de candidats

ont réuni leurs tribus? combien ont réuni leurs castes?

Combien ont réuni leurs communautés? Combien ont clamé qu'ils sont redevables de ces regroupements sectaires oubliant les autres qui ont voté pour eux? N'est ce pas là un signe alarmant de désagrégation sociale? Combien ont pu grâce à ce tremplin anachronique insulté la modernité d'une démocratie contemporaine?

Côté politique, certains leaders mènent un combat pendant des décennies, un combat des plus ardues et des plus chevaleresques contre les pouvoirs en place drainant derrière eux l'espoir de milliers de citoyens réprimés, opprimés, déprimés... En une journée tout ce combat est tombé à l'eau par ce qu'ils ont, disent-ils, trouvé le président providentiel...

En une journée, nouveau volte face, parce que ce même président providentiel est à la tête d'un système qui, selon eux, a manipulé les élections à leur détriment, appuyé en cela dans une collusion flagrante, par une CENI indépendante seulement de nom et phagocyté par le pouvoir. Du déjà vécu chers messieurs... me semble t'il?

Un peu plus loin dans le temps le peuple avait " élu " des présidents dont chacun d'eux avait géré ce pays selon sa vision tellement étriquée et peu mue par des normes et des principes qu'en définitive leurs réalisations même substantielles sont passées inaperçues et vite oubliées... Ces hommes se sont en fait totalement confondus avec l'Etat. L'Etat quelque part c'était eux et eux c'était l'Etat.

La Mauritanie se trouve à un tournant. Continuer à tromper les masses et se servir d'elles pour des ambitions personnelles ou sectaires, faire semblant d'ignorer nos tares, par un usage désuet et fatal de la politique de l'autruche et de l'autosatisfaction béate, sont des attitudes et comportements anti patriotiques... Il faudra plus que quelques conférences de presse alors que le cœur n'y est pas et plus qu'une pétition pour des appels sans lendemains...

Il est temps de nous réveiller tous car comme disait Theophraste : "La plus coûteuse des dépenses, c'est la perte de temps."

Vivement la Mauritanie des hommes qui s'oublie et se sacrifie pour le peuple, la Mauritanie des institutions républicaines inviolables et indépendante, la Mauritanie d'une armée puissante, apolitique, gardienne des valeurs républicaines, de l'unité nationale et de l'intégrité territoriale et de la souveraineté nationale.

Imam Cheikh

# Djeddah : discours du Président de la République à l'ouverture du Sommet de la ligue arabe

Son Excellence le Président de la République, M. Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, a affirmé que l'action arabe commune ne se renforce qu'à la mesure de la force des partenariats économiques tissés entre les pays arabes, à travers la promotion des échanges économiques intra-arabes en vue de la mise en place d'un marché arabe commun qui instaure un développement durable et global dans l'espace partagé.

Il a ajouté, dans un discours qu'il a prononcé lors de la séance d'ouverture de la trente-deuxième session ordinaire du Conseil de la Ligue des ?tats arabes au sommet, tenue vendredi, à Djeddah, en Arabie saoudite, que la Mauritanie formule l'espoir de voir la cinquième session du Sommet arabe du développement que Nouakchott doit abriter début novembre prochain, devenir une session économique et sociale par excellence et une étape privilégiée de l'action arabe commune.

Et d'exprimer toute sa joie d'accueillir les chefs et dirigeants des pays arabes à Nouakchott pour participer aux travaux de ce sommet.

Voici le texte du discours de Son Excellence le Président de la République :

" EÓã Çáãã ÇãÑíãã ÇãÑ Íãã æÇãÓãÇã æÇãÓãÇã Úãí ÆÓÑÝ ÇããÑÓãíã

Frère, Son Altesse Royale le Prince Mohamed Ibn Selmane Ibn Abdoul Aziz Al Saoud, Prince héritier et Premier ministre du Royaume frère d'Arabie saoudite, Majestés, Excellences et Altesses, Excellence M. le Secrétaire général de la Ligue des ?tats arabes, Excellences, Mesdames et

Messieurs, Que la paix, la miséricorde et les bénédictions d'Allah le Tout-Puissant soient sur vous.

Tout d'abord, je voudrais adresser mes sincères remerciements au Serviteur des Deux Saintes Mosquées, Sa Majesté le Roi Selmane Ibn Abdoul Aziz, et à son Prince héritier et Premier ministre, Son Altesse le Prince Mohamed Ibn Selmane, ainsi qu'au peuple saoudien en général, pour avoir accueilli cette 32e session du Conseil de la Ligue des ?tats arabes, et pour l'hospitalité dont nous avons été entourés, hospitalité accueillante et généreuse depuis notre arrivée sur cette terre bénie.

Je félicite également Sa Majesté d'avoir assumé la présidence du Conseil de la Ligue des ?tats arabes, louant le rôle pionnier et efficace que lui et son prince héritier jouent au service des causes de notre nation arabe.

Il me plaît également d'adresser mes sincères remerciements à Son Excellence le Président Abdelmadjid Tebboune, Président de la République Algérienne Démocratique et Populaire, pour sa contribution à l'avancement de l'action arabe commune au cours de sa présidence de la dernière session.

A cet égard, je ne peux que saluer les efforts inlassables déployés par Son Excellence le Secrétaire général, M. Ahmed Aboul Gheit, et son équipe pour promouvoir l'action de notre Ligue arabe.

Majestés, Excellences et Altesses, Mesdames et Messieurs, Il se profile au milieu des différentes crises qui traversent le monde comme des signes de changements géostratégiques

profonds pour réaffirmer notre urgent besoin de resserrer nos rangs et de transcender nos divergences pour développer et promouvoir notre action arabe commune au service du développement, de la sécurité et de la stabilité. De plus, c'est notre action commune qui renforce et valorise notre présence sur les scènes internationales politiquement, économiquement, écologiquement et culturellement.

Dans ce contexte, je voudrais renouveler notre soutien aux efforts déployés par le Royaume frère d'Arabie saoudite pour accueillir (Expo 2030), et féliciter nos frères des ?mirats arabes unis d'avoir accueilli la prochaine session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques.

Majestés, Excellences et Altesses, Mesdames et Messieurs, Mon sentiment de la nécessité de développer notre action arabe commune s'approfondit et se renforce chaque fois que j'entrevois la situation actuelle en Palestine occupée, et que je perçois les conflits et autres défis majeurs influant sur notre destin auxquels notre monde arabe est confronté.

Nous condamnons avec véhémence, en République Islamique de Mauritanie, les agressions israéliennes et réitérons, à nouveau, notre attachement aux droits des palestiniens à ériger un ?tat avec El Qods Ach Charif comme



Je salue également le retour de la République sœur de Syrie dans la famille arabe, en espérant qu'elle retrouvera pleinement son rôle central historique dans la promotion de l'action arabe commune, et je souhaite la bienvenue à mon frère, S. E. le Président Bachar al-Assad, parmi ses frères.

Majestés, Excellences et Altesses, Mesdames et Messieurs,

L'action arabe commune n'a que la force des partenariats économiques tissés entre nos pays arabes. Par conséquent, nous devons renforcer nos échanges économiques intra-arabes en vue de la création d'un marché arabe commun qui instaure un développement durable et global dans notre espace arabe.

De ce point de vue, découle la plus haute importance que notre pays attache à la convocation de la cinquième session du Sommet arabe pour le développement : économique et social à Nouakchott au début du mois de novembre prochain, qui, nous l'espérons, sera une étape privilégiée de la marche de l'action arabe commune.

Souhaitant plein succès aux travaux de cette trente-deuxième session du Conseil de la Ligue des ?tats arabes, je vous exprime par avance frères, Majestés, Excellences et Altesses, tout le plaisir que je ressens de vous accueillir à Nouakchott pour participer aux activités de la cinquième session du Sommet arabe du développement.

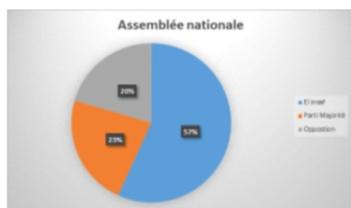
Je vous remercie."

AMI

## Elections : "El Insaf" s'assure une majorité absolue!

La Dépêche - Sans réaliser un raz-de-marée, le parti " El Insaf " reste en tête des résultats électoraux (législatives, régionales et municipales). Il pourrait même améliorer son score à l'issue du second tour des législatives. Mais contrairement au passé, ses véritables outsiders auront été ses anciens partenaires de la Majorité qui ont su profiter du mécontentement des investitures. La campagne s'était achevée sans heurts notoires. C'est quand il a fallu entamer les choses sérieuses, à savoir le vote le 13 mai que les choses semblent s'être gâtées par l'incapacité de la CENI à mener à bien sa mission d'organisation des opérations électorales et de dépouillement des résultats.

Une mission dont elle a été investie et sur laquelle les mauritaniens, les pouvoirs publics en premiers, fondaient beaucoup d'espoirs d'une gestion transparente d'autant qu'ils avaient mis les moyens à sa



disposition et à la disposition des partis politiques en finançant leur campagne.

Mais tous ces acquis ont été ébranlés par la gestion chaotique de la CENI des opérations de vote. Ils doivent nécessairement rendre leur tablier avant l'élection présidentielle 2024 pour rassurer et les acteurs et les électeurs.

Même s'ils n'étaient liés que par le dialogue inclusif, la gestion par la CENI des dernières élections a précipité et fait voler en éclat le consensus politique, qui bien que fragile, tenait jusqu'ici la route. Un consensus obtenu par la classe politique pour des élections apaisées et dont les résultats devaient s'imposer à tous.

C'était en tout cas l'objectif des autorités pour aplanir les divergences et perpétuer ce partenariat consensuel au-delà de l'organisation d'élections ponctuelles et pour mieux préparer l'élection présidentielle qui pointe déjà à l'horizon.

Personne ne semble avoir été épargné par la gestion de la CENI. Même le parti au pouvoir en aurait été victime. Lui-même aurait senti le danger venir des amis d'hier, c'est-à-dire les partis de l'ancienne majorité présidentielle lors de la dernière législature. Il savait aussi qu'il avait fait des bourdes lors des investitures qu'il pouvait payer cash lors de ces élections. Il faut reconnaître pour le compte du parti "El Insaf " que les mécontentements sont souvent liés à un référentiel tribal. Un recul et une tare sociale pas toujours compatible avec la perception de l'Etat moderne et de la citoyenneté.

En tout cas, les partenaires de " El

Insaf " ne se sont pas faits prier deux fois pour récupérer ces mécontentements. C'est de bonne guerre et à posteriori de " bonne facture " pour eux.

Dans cette atmosphère confuse, l'opposition traditionnelle exception faite des islamistes, semble s'engouffrer dans un tunnel dont l'issue pour elle est incertaine. Ses anciens leaders doivent, eux aussi, savoir passer la main et aider à renouveler le leadership.

" El Insaf " qui pourrait, à l'issue du second tour, confirmer sa mainmise sur le pays glanant plus d'une centaines de députés (départementales et listes nationales) qui lui assurent une majorité confortable face aux partis de l'ex-Majorité emmenée par l'UDP et El Islah, n'a encore rien à craindre d'une opposition dont le poids aux urnes ne semble pas exprimer sa présence dans les rues. Les plus optimistes donnent à toute l'opposition confondue

aujourd'hui 36 sièges à l'AN dont la majorité au nom de Tawassoul. Une image déjà vue qui n'influe pas sur le cours des politiques publiques.

A moins que la recherche de consensus ou que les crises internes à la future Majorité n'apportent de l'eau à son moulin. L'opposition fait moins que les partis de l'ancienne majorité (El Insaf en moins). Ces derniers gagneraient aujourd'hui, une quarantaine de sièges pour la prochaine législature. L'erreur des partis de l'opposition est qu'ils se sont contentés de dénoncer des irrégularités sans poser de recours. Or, sans ce recours légal, il y a fort à craindre qu'on ne donne pas suite à leurs demandes. Leur dernière déclaration remettant en cause le respect des clauses de l'accord politique signé en septembre 2022 paraît bien plus une surenchère qu'un recours objectif contre les conditions sombres du vote lui-même.

## La CENI s'apprête à diffuser dans les toutes prochaines heures les résultats définitifs préliminaires des élections du 13 mai

Le porte-parole officiel de la commission électorale nationale indépendante, M. Mohamed Taghioullah Led'ham, a annoncé ce samedi, lors d'un point presse tenu par la commission à son siège

central, que le dépouillement des votes s'est achevé dans tous les bureaux au niveau national et à l'étranger.

Le conseiller chargé de la communication et porte-parole officiel de la

commission a déclaré que le communiqué officiel des résultats définitifs préliminaires des élections législatives, régionales et municipales du 13 mai sera lu par le président de la

Commission électorale nationale indépendante, M. Dah Ould Abdeljellil, lors d'une conférence de presse ouverte aux médias dans les prochaines heures.

AMI



## Les loyalistes demandent à Ghazouani de corriger les " irrégularités préjudiciables aux élections "

Des partis fidèles au président de la République, Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani se joignent aux forces de l'opposition qui ont dénoncé avec véhémence ce qu'ils considèrent comme un grave abus de pouvoir qui a sapé le processus électoral.

Les partis politiques soutenant le président mauritanien Mohamed Ould Cheikh Ghazouani ont annoncé mardi qu'ils avaient l'intention de lui adresser une lettre concernant des " irrégularités " qui, selon eux, ont porté atteinte à l'opération qui s'est déroulée samedi, aux élections locales et régionales.

Cela a été annoncé lors d'une conférence de presse conjointe des partis politiques d'El Vadhila, HATEM, PRDR, PUND et PCP.

Le président du parti El Vadhila, Ethmane Cheikh Ahmed Abou El-Maali, a annoncé avoir décidé d'adresser une lettre au président de la République concernant les " irrégularités " qui ont perturbé le processus électoral, sans les mentionner.

" Nous informerons le président de la gravité de la situation et lui suggérerons de faire ce qui relève de ses pouvoirs, ce qui sert à établir la paix, la stabilité et la tranquillité ", a ajouté Abou El-Maali.

Le parti El Insaf au pouvoir en Mauritanie n'a émis aucune position jusqu'à 14h30 GMT sur ce qui a été soulevé sur les " irrégularités ". Mais ces partis sont classés comme faisant partie de la majorité soutenant le président actuel. De cette

manière, les partis loyalistes rejoignent les forces de l'opposition, qui ont déjà fermement condamné ce qu'ils considéraient comme de graves abus qui ont entaché le processus électoral.

Dimanche, les principaux partis d'opposition ont exigé, lors d'une conférence de presse à Nouakchott, d'annuler les résultats des élections législatives, locales et régionales dans la capitale Nouakchott et un certain nombre de régions, en raison de ce qu'ils ont qualifié de " manipulation du processus de vote ". Les partis d'opposition ont déclaré que le processus électoral avait été entaché de " fraudes, violations et manipulations ".

La Commission électorale



nationale indépendante devrait tenir ultérieurement une conférence de presse au cours de laquelle elle est censée répondre à ces accusations. Samedi, des élections législatives, locales et régionales ont eu lieu en Mauritanie, alors que le nombre d'électeurs éligibles dépassait 1,7 million.

559 listes étaient en lice pour 176 sièges au parlement, tandis

que les listes en lice pour les élections régionales atteignaient 145 pour 13 conseils locaux et 1 378 pour les municipalités pour 238 conseils locaux.

L'Insaf semble sur le point d'obtenir des majorités relativement confortables dans les trois scrutins, sachant qu'il est le seul parti à avoir des candidats

dans toutes les circonscriptions, en particulier dans les zones rurales.

Il s'agissait de la première élection sous Ghazouani depuis sa prise de fonction en 2019 à la présidence de ce pays tentaculaire d'Afrique de l'Ouest, considéré comme l'un des rares États stables de la région du Sahel secoué par des attaques djihadistes.

Shems Maarif

## Elections du 13 mai 2023, Birame et la Coalition de l'Alternance tirent la sonnette d'alarme

Le Ministre Nany Chrougha a utilisé la base de données de Taazourt pour forcer les familles bénéficiaires à voter pour le parti INSAF " dit Birame Dah Abeid.

Birame Dah Abeid a animé mardi 16 mai 2023 une conférence de presse au cours de laquelle il a exprimé son inquiétude face au climat de colère qui se répand depuis l'organisation scabreuse des élections générales du 13 mai dernier.

La Commission électorale nationale indépendante (CENI) mais aussi les partis qui ont accepté le dialogue parrainé par le Ministre de l'Intérieur sont tous responsables, selon lui, de la mascarade électorale sur l'autel duquel la population mauritanienne a été sacrifiée.

En effet, le siège du mouvement IRA qui a servi de siège de campagne pour la Coalition de l'Alternance formée sous la bannière du parti Sawab, lors de la campagne électorale préparatoire du scrutin du 13 mai 2023, a abrité mardi 16 mai, une conférence de presse animée par Birame Dah Abeid (IRA), Oumar Ould Yali (RAG) et Ahmed Ould Oubeid (Sawab).

Le pouvoir est le plus grand perdant

Dans sa première sortie publique depuis la fin du scrutin du 13 mai 2023, Birame Dah Abeid, tête de liste du parti Sawab à la députation, a déclaré que la fraude massive qui a émaillé les élections sont sans commune mesure dans l'histoire politique du pays. Il a comparé le climat qui a prévalu durant ces scrutins à ceux qui ont eu lieu en 2003 sous Ould Taya, lorsqu'il offrit à ces deux principaux concurrents de l'époque, Ahmed Daddah et Messaoud Boulkheir, trois voix chacun.

Selon lui, la mascarade électorale à laquelle les



Mauritaniens viennent d'assister dessert plus le régime de Ghazouani que ses opposants, car elle offre au monde une image non reluisante de la démocratie mauritanienne.

Il déclare avoir pris ses distances par rapport à Ghazouani depuis qu'il a renoncé au dialogue inclusif auquel tous les acteurs étaient conviés et qu'il avait mis en garde les partis politiques de l'opposition d'aller à l'abattoir auquel le Ministre de l'Intérieur les avait conviés pour leur imposer les règles du jeu : pas d'encre dans les bureaux de vote, pas de procès-verbaux pour les représentants des partis, pas de décalage de la date des élections, etc. Tous ses constats, l'opposition vient d'en tirer les conclusions, a-t-il ajouté, dans la dernière déclaration qu'elle vient de diffuser par rapport aux violations qui ont émaillé les élections.

Birame a souligné que Ghazouani n'a pas besoin de vivre l'amère expérience de Ould Taya qui a essuyé un coup d'état manqué après le scrutin de 2003, mais dont les retombées l'ont éjecté du pouvoir. Selon lui, " tout le monde n'est pas Birame ou le mouvement IRA qui militent pour la non-violence, et je

trouve que les Mauritaniens ont le droit de prendre les armes ", si le pouvoir veut continuer d'après lui, à maintenir la population par la violence publique, la transgression des lois et de la Constitution, le mépris de leur liberté de choix et la provocation primaire.

Pour Birame, le régime actuel est en train d'étouffer la population et de tuer tout espoir de changements auxquels elle aspire, précisant que tout cela est une patate chaude qui risque d'éclater à tout moment sur son visage.

Il en appelle à la rescousse des sages et des cadres imbus des condescendances de la République pour interpellier le Chef de l'Etat et lui demander de prendre ses responsabilités en annulant les résultats des élections du 13 mai durant lesquelles le choix des électeurs mauritaniens a été confisqué et dévoyé par son entourage.

Enfin, il a souligné que le pouvoir actuel n'a pas hésité à utiliser la vulnérabilité d'une couche de la population à des fins électorales pour le compte du parti au pouvoir. Il a accusé directement le ministre de l'Équipement et Porte-parole du gouvernement, Nany Ould Chrougha, d'avoir utilisé la base de données de l'Agence Taazour pour plier les 200.000 familles bénéficiaires des vivres et des cash-transfert à la volonté du régime et de son parti. Transportés à bord de bus, ces pauvres auraient ainsi été transbahutés d'une localité à l'autre, pour submerger les électeurs locaux et les livrer aux barons du parti au pouvoir avant de quitter les lieux.

Oumar Ould Yali, " du jamais vu "

Le président du parti Refondation pour une Action Globale (RAG), l'ancien ministre Oumar Ould Yali a

déclaré qu'il n'a jamais vu durant toute sa carrière politique et même sous les pires régimes d'exception, des élections pires que celles que les Mauritaniens viennent de vivre. Au parti RAG et au mouvement IRA, cela semble ne pas les avoir surpris, a-t-il avoué en substance, soulignant que leur participation à ces scrutins était considérée comme une manière de participer à l'évolution démocratique dans le pays et à son rayonnement.

Selon Ould Yali, les prémisses d'une élection tronquée d'avance sont apparues depuis le jour où les partis politiques ont accepté de laisser le Ministère de l'Intérieur piloter les règles du jeu, comme au bon vieux temps de l'époque dictatoriale de Ould Taya où tout se jouait dans les locaux du Ministère de l'Intérieur.

Ainsi, pour Oumar Ould Yali, les élections démocratiques en Mauritanie sont désormais enterrées. C'est la première fois, dira-t-il en substance, que les horaires du scrutin pourtant fixés par la loi, ont été prolongés ad aeternam par la volonté d'un haut responsable du parti-État. Cela sans compter, le déplacement et la création subite de bureaux de vote, comme au temps où chaque chef de tribu avait son propre bureau dans lesquels les représentants des partis de l'opposition n'étaient pas admis. Il a lancé un appel au président de la République pour qu'il prenne ses responsabilités en s a u v a n t l e s a c q u i s démocratiques du pays, en imposant le respect des institutions de la République et ses symboles.

Ahmed Ould Oubeid, " sonner l'alarme "

Pour le vice-président du parti Sawab, Ahmed Ould Oubeid, l'objet de cette conférence de presse, " ce n'est pas pour parler des résultats des élections, nous

le ferons à la fin des décompte ", précisant qu'il s'agit de sonner l'alarme face à l'ampleur de la colère qui sourd dans toutes les régions du pays à cause de la fraude généralisée et éhontée qui a caractérisé les élections.

Il s'agit aussi, selon lui, d'alerter les responsables chargés de l'organisation des élections des dangers que court le pays et les inviter à un débat serein pour étudier les voies et moyens d'en sortir sans dégâts.

Selon lui, la CENI qui a été dotée de tous les moyens financiers et matériels nécessaires n'a pas pu jouer son rôle, en conservant son indépendance et sa neutralité par rapport à l'Exécutif et au parti au pouvoir. Plus grave, dira-t-il en substance, les commissions décentralisées de la CENI, au niveau régional, départemental et au niveau des arrondissements, n'ont pas été formés sur les opérations électorales, tout comme les représentants des partis candidats. D'où les erreurs mortelles qui ont marqué les élections et dont la responsabilité incombe en grande partie à la CENI et à son comité des sages ainsi qu'à ses cadres.

Ahmed Ould Oubeid a déclaré que ces scrutins sont aussi marqués par la descente dans l'arène électorale, pour la première fois, de tous les membres du gouvernement, lesquels ont utilisé leur fonction pour menacer les populations de privation de services de leur département s'ils ne votent pas pour le parti au pouvoir.

Il a enfin lancé un appel aux sages du pays pour une rencontre ouverte afin de tirer les conclusions néfastes de ces élections et rectifier ses dégâts mortels sur la sérénité politique et la confiance des populations dans les institutions de la République.

Cheikh Aïdara

## L'opposition : " nous préparons un dossier judiciaire où figureront tous les recours "

L'opposition mauritanienne a révélé vendredi avoir rencontré le président de la république Mohamed O. Cheikh El Ghazouani, à sa demande, ajoutant qu'elle a évoqué avec lui " la crise née du désengagement du gouvernement quant à l'accord politique signé avec les partis politiques fin septembre 2022. "

Lors d'une conférence de presse l'opposition a déclaré avoir discuté avec le président Ghazouani ce qu'elle a appelé " l'échec de la commission électorale dans l'organisation d'élections transparentes et honnêtes ", ajoutant que le président leur a rappelé que la question des élections concerne, juridiquement la CENI.

L'opposition a précisé qu'elle prépare un dossier judiciaire contenant tous les recours relatifs aux élections et qu'elle organisera un meeting lors duquel elle s'adressera à l'opinion publique nationale pour l'informer de l'ampleur des manipulations qui ont entaché l'opération électorale. L'opposition, dans le communiqué qu'elle a publié,

attire l'attention du gouvernement et les parties concernées sur le fait que la crise électorale actuelle, " si elle n'est pas traitée avec sagesse et promptitude, dans un cadre consultatif, va entraîner le pays vers une crise politique, qui peut avoir des conséquences dangereuses. " Ont assisté à cette conférence de presse les présidents de

Tewassoul, le front républicain pour l'unité et la démocratie, l'alliance populaire démocratique, le rassemblement des forces démocratiques, l'union des forces de progrès, l'alliance pour la justice et la démocratie/MR et le président du mouvement IRA.

SM

## Sénégal - Mauritanie : Le FPSO poursuit son voyage vers GTA

Or Noir Africa - Le FPSO, qui a quitté Singapour la semaine dernière, desservira la phase 1 du projet Greater Tortue Ahmeyim (GTA), à la frontière maritime des deux pays.

La semaine dernière, le FPSO du projet gazier Greater Tortue Ahmeyim (GTA) a quitté Singapour pour poursuivre son voyage vers les côtes de la Mauritanie et du Sénégal, a annoncé Kosmos Energy.

Le FPSO desservira le site pour la phase 1 du projet GTA, à la frontière maritime des deux pays, actuellement en cours de développement. Il devrait produire environ 2,3 millions de tonnes de GNL par an lorsque les opérations

commenceront.

Kosmos a déclaré : "GTA a le potentiel d'être une source significative de revenus et d'énergie domestique pour les deux pays. Le premier gaz étant prévu pour la fin du quatrième trimestre 2023, restez à l'écoute pour connaître les prochaines étapes du projet."

Le FPSO a pris la mer le 20 janvier 2023 depuis Qidong, en Chine, après avoir réussi une série de tests en mer suite à sa construction au cours des trois dernières années et demie. Il va à présent parcourir 12 000 miles nautiques via Singapour jusqu'à sa destination finale, à environ 40 km au large de la



frontière maritime des pays voisins.

Le FPSO, qui sera amarré à une profondeur d'eau

d'environ 120 mètres, accueillera jusqu'à 140 personnes à bord en temps d'opérations régulières et

servira de domicile à l'équipe de production du projet.

D'une superficie équivalente à deux terrains de football et de 10 étages en hauteur, le FPSO est constitué de plus de 81 000 tonnes d'acier, de 37 000 m de bobines de tuyaux et de 1,52 million de mètres de câbles. Il a également fait l'objet de plus de 330,000 inspections.

En juillet 2021, le projet GTA s'est vu accorder le statut de "projet national d'importance stratégique" par les présidents de la Mauritanie et du Sénégal. Cette reconnaissance démontre l'engagement des gouvernements hôtes et l'importance du projet pour les deux pays.

## Point de mire. Affaire de la décennie/Quand un procès révèle l'inimaginable (Première Partie)

On peut dire maintenant que le procès dit " de la Décennie " se déroule comme tout procès. Une salle d'audience, un président, des assesseurs, un ministère public, des accusés, des témoins, des avocats pour les deux parties (civile et défense) et un public.

Tous les " ingrédients " de la tenue d'un tribunal sont réunis pour un procès pas comme les autres. Un procès qui appelle à la barre des accusés un ancien chef d'Etat mauritanien pas comme les autres.

Un Chef d'Etat qui s'était auto-forgé avec la complicité de ces hommes politiques (toujours les mêmes), puissants, imperturbables, sans attache réelle et sans amis véritables, des hommes politiques capables de faire et de défaire les chefs d'Etats même les plus puissants rien que pour leurs propres intérêts.

Un tribunal qui juge un chef d'Etat pas comme les autres, puisqu'il est arrivé au pouvoir par effraction politique et morale soutenu par des officiers supérieurs qui ont été pour certains d'entre eux corrompus par des élévations à des grades de généraux pour calmer un jeu qui aurait pu dégénérer en conflit armés entre des corps constitués.

Par la tenue de ce procès, commencé avec une enquête parlementaire de complaisance qui s'est faufilée entre des coupables réels et supposés comme une anguille, une enquête rallongée par des investigations d'une police judiciaire qui avait travaillé beaucoup plus sur des

arrangements à l'amiable et des coopérations avec certains accusés que sur des enquêtes de fonds, les " hommes du président ", de tous les présidents qui se sont succédés et même de celui qu'on juge actuellement sont arrivés à leur fin : La " bête noire ", Ould Abdel Aziz a été jetée dans la cage.

Défilé " d'intouchables " pour des témoignages qui les accablent. Maintenant, Il est évident pour beaucoup que Ould Abdel Aziz n'est pas un président comme les autres présidents qui l'ont précédés. Le premier président, père de la Nation, Moctar Ould Daddah est mort en France ne laissant à ses enfants qu'une maison en ruine construite sur ses fonds propres et des prêts bancaires.

Moustapha Ould Mohamed Saleck est mort laissant derrière lui une veuve, El Yakheir sage femme de fonction, qui vit de sa pension de retraitée. Ould Ahmed Louly est mort laissant derrière lui un tapis de prière qui lui tenait de compagnon inséparable aux moments de ses méditations spirituelles à la grande mosquée de la capitale.

Maaouiya Ould Sid'Ahmed Taya, vit en exil. S'il décidait de rentrer au pays, il irait chercher où dormir. Il a quitté le pouvoir pauvre et pauvre il est resté. Mohamed Khouna Ould Haidalla et Sidi Ould Cheikh Abdallahi, sont entrés dans le palais les mains vides et ils en sont sortis peut être même endettés.

Mohamed Ould Abdel Aziz lui c'est une histoire de faits divers.

Il a quitté le pouvoir immensément riche et il est aujourd'hui empêtré dans des difficultés énormes qui le mettent en conflit avec la loi. Des difficultés qui le fragilisent face à des sanctions judiciaires mais aussi et surtout des difficultés qui le " dénudent " complètement.

Pourtant, malgré tout ce qui s'était passé avant pour traquer " le fauve ", et, ce qui se passe encore en ce moment pour justifier des raisons de le condamner, le procès, par un défilé de témoins trillés (mais pas à la volée), est entrain de donner raison à l'ancien président qui s'est toujours dit victime d'un procès qui ne cible que sa propre personne.

Si on regarde de plus près les témoignages de certaines personnes appelées à la barre, on se rend compte de toute évidence que même si son ombre plane sur certaines affaires pour lesquelles il est poursuivi, Ould Abdel Aziz, n'est pas -en tous cas au vu de la loi-, responsable de certaines choses qui s'étaient passées et pour lesquelles on lui demande maintenant des comptes..

Quand par exemple, Hassena Ould Ely, donne son accord pour des avantages injustifiés ou indus à accorder à un fonctionnaire de la SNIM, (parce ce fonctionnaire est ce qu'il est), on ne peut pas tenir Ould Abdel Aziz responsable des conséquences d'une décision prise par l'ADG de la SNIM, décision qu'il a prise pour s'éviter un coup de pied dans .... la fonction !

Si en 2013 ce même Hassena Ould Ely avait consciemment

accepté de jouer au figurant pour faire fonction du président du conseil d'administration de la fictive société mauritanienne pour le développement et la coopération, (une arnaque dans sa forme la plus classique), ce n'est quand même pas de la faute de Ould Abdel Aziz, même si c'était bien Ould Abdel Aziz le mécanisme de cette affaire frauduleuse..

Si par ailleurs dans l'affaire de l'amputation d'une partie de l'Ecole Nationale de Police, le Général Ahmed Ould Bécrine avait accepté de jouer au rôle " du topographe de Dar-Naime " pour borner l'espace à libérer, ce n'est pas Ould Abdel Aziz qui a commis l'acte que le tribunal veut réprimer.

C'est bien le général qui a donné des ordres qui ne relèvent ni de ses prérogatives ni de ses compétences qui doit rendre des comptes.

Si d'autre part un témoin comme l'Homme d'Affaires Ould Daddah dit que Mohcen Ould El Hadj l'avait mis en garde de ne plus se fourrer le nez dans cette affaire de la ligne de Haute Tension que t les indiens négociaient avec la SOMELEC par l'intermédiaire des proches de Ould Abdel Aziz, ce qui a été dit par Mohcen, s'il l'a dit, n'engage que Mohcen Ould Hadj mais n'engage pas Ould Abdel Aziz même à supposer que celui-ci avait demandé à son ancien ami de faire peur à l'homme d'Affaire ce qui reste à prouver.

Par ailleurs si l'Homme d'affaire Mouhyi Eddine O. Ahmed Saleck (dit Sahraoui) déclare que

la construction du nouvel aéroport international de Nouakchott lui avait coûté l'énorme somme de 400 Millions de dollars (ce qui reste à prouver) et s'il affirme qu'il avait enregistré d'importantes pertes à cause de la concurrence de l'état au moment où avait commencé la vente des terrains de l'ancien aéroport, ce témoin prend les mauritaniens pour des imbéciles. Il prend les mauritaniens pour des imbéciles parce qu'il joue simplement à la diversion. La question que se posent les mauritaniens et à laquelle il devrait répondre ce n'est pas de savoir s'il avait gagné ou perdu dans la vente des lots de terrains de l'immense ancien aéroport international de Nouakchott.

Qu'il gagne ou qu'il perde, les mauritaniens s'en foutent. La question à laquelle les mauritaniens voulaient avoir une réponse c'est celle de savoir pourquoi Mouhyi Eddine O. Ahmed Saleck et Mohamed Ould Abdel Aziz avaient joués en complices aux commerçants des marchés hebdomadaires de Kervi de Fassala Néré ou de Modbouguou, en troquant la construction d'un aéroport international dit de " dernière génération " contre un patrimoine foncier dans un deal de gré-à-gré entre ces deux hommes que des affaires de tous genres unissaient fortement durant toute une décennie. La question est celle-là.

Mohamed Chighali  
Journaliste indépendant

# La déclaration finale du sommet de la Ligue arabe à Djeddah, unanimité sur les questions de sécurité et de stabilité

DJEDDAH : Les 22 membres de la Ligue arabe se sont réunis vendredi dans la ville côtière saoudienne de Djeddah pour un sommet historique auquel ont participé, pour la première fois depuis plus de dix ans, des représentants des 22 pays membres.

Lors du sommet de vendredi, le 32ème de la Ligue, les membres ont adopté la déclaration de Djeddah, qui réaffirme la position unie de la Ligue arabe sur la sécurité et la stabilité dans le monde arabe et au-delà.

Ce n'était que le deuxième sommet, après celui qui s'est tenu en Algérie en novembre dernier, à se tenir après une interruption de trois ans due à la pandémie de COVID-19.

Le sommet a porté sur plusieurs dossiers, notamment les tensions entre Israël et la Palestine, le conflit au Soudan, le processus de paix au Yémen, l'instabilité en Libye et la situation politique au Liban.

C'est la première fois que la Syrie est invitée à participer à un sommet de la Ligue arabe depuis la suspension de son adhésion en 2011.

Le communiqué final du sommet a réaffirmé " la centralité de la cause palestinienne " pour les pays arabes, présentée comme l'un des principaux facteurs de stabilité dans la région. Il condamne toutes les pratiques et violations matérielles et humaines infligées aux Palestiniens.

Le communiqué souligne également la nécessité d'intensifier les efforts pour parvenir à un règlement global et juste de la question palestinienne, fondé sur la solution des deux ?tats, conformément à la résolution 242 du Conseil de sécurité des Nations unies et à l'initiative de paix arabe de 2002, en vue de la création d'un ?tat palestinien indépendant sur la base des frontières de 1967, avec Jérusalem-Est pour capitale.

En outre, le communiqué a réitéré les

positions prises lors des précédents sommets, y compris la nécessité de protéger les sites musulmans de Jérusalem.

Le prince héritier a souligné que la cause palestinienne a toujours été et continue d'être une question centrale pour tous les Arabes. (SPA)

Le conflit entre Israéliens et Palestiniens s'est aggravé depuis que le Premier ministre Benjamin Netanyahu est revenu au pouvoir à la fin de l'année dernière à la tête d'un gouvernement de coalition comprenant des partis d'extrême droite et ultra-orthodoxes.

Les violences ont éclaté en Cisjordanie, où l'armée israélienne a mené de nombreux raids contre des militants, qui ont souvent dégénéré en affrontements de rue ou en fusillades.

Gaza a également connu cinq jours de tirs transfrontaliers entre Israël et des groupes militants ce mois-ci, ce qui a causé la mort de 33 Palestiniens et deux personnes en Israël. Il s'agit des pires violences depuis une escalade de trois jours en août dernier, qui avait tué 49 Palestiniens.

En outre, Israël est secoué par la plus grande crise de politique intérieure qu'elle ait connue depuis des décennies. En effet, des manifestations de masse ont été menées contre les projets de réforme du système judiciaire pilotés par Netanyahu. Ce dernier continue de lutter contre des accusations de corruption devant les tribunaux.

En ce qui concerne le conflit au Soudan, où des affrontements ont éclaté le 15 avril entre l'armée et le groupe paramilitaire des Forces de soutien rapide, le communiqué appelle les parties belligères à revenir à la table des négociations et à protéger les civils.

Le prince héritier avec Dafallah Al-Haj, l'envoyé du chef de l'armée

soudanaise. (AFP)

Le communiqué rejette " toute ingérence étrangère susceptible d'attiser le conflit et de menacer la sécurité et la stabilité régionales ", tout en saluant les mesures essentielles prises lors des réunions de Djeddah, qui ont débuté le 6 mai, pour poursuivre les pourparlers et mettre un terme à la crise.

Environ 1 000 personnes ont été tuées jusqu'à présent au cours du conflit, principalement dans la capitale Khartoum et ses environs ainsi que dans la région occidentale du Darfour, longtemps en proie à des troubles. Plus de 5 000 personnes ont été blessées.

La crise a provoqué un exode massif, avec plus de 840 000 personnes déplacées à l'intérieur du Soudan et au moins 220 000 qui ont traversé les frontières vers d'autres pays, selon les Nations unies. Le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) a déclaré que 25 millions de personnes, soit plus de la moitié de la population du Soudan, ont besoin d'une aide humanitaire et d'une protection.

L'adhésion de la Syrie à la Ligue arabe a été suspendue en 2011 à la suite de la répression violente par le régime des manifestations antigouvernementales. Cette répression s'est ensuite transformée en une guerre civile de 12 ans qui a divisé le pays et déplacé la moitié de sa population d'avant-guerre.

La déclaration du sommet estime que le retour de la Syrie au sein de la Ligue arabe contribuerait à la stabilisation et à la réunification du pays, tandis que l'assistance apportée par les ?tats membres " aiderait la



les Houthis.

En ce qui concerne la situation au Liban, la déclaration exprime la solidarité des ?tats membres avec le pays et appelle " toutes les factions libanaises " à élire un président et à mettre en œuvre des réformes nécessaires pour sortir le Liban de la crise économique actuelle. Le pays est sans président depuis le 31 octobre 2022,

date à laquelle le mandat de Michel Aoun a officiellement pris fin.

Le prince héritier avec le président ukrainien Volodymyr Zelensky. (AFP)

La déclaration rejette également toute ingérence dans les affaires intérieures des pays arabes et tout soutien aux groupes armés et aux milices non autorisés et illégitimes, tout en soulignant que les conflits militaires internes ne peuvent en aucun cas constituer une solution et ne feront qu'exacerber les souffrances des populations de la région et freiner le développement.

Enfin, la déclaration réaffirme l'importance du développement durable, de la sécurité, de la stabilité et de la paix en tant que droits inaliénables pour tous les citoyens arabes. Ces droits ne peuvent être garantis que grâce aux efforts concertés et intégrés de tous les ?tats membres.

La déclaration engage ces membres à poursuivre la lutte contre la criminalité et la corruption à tous les niveaux, et à mobiliser les capacités en vue d'un avenir fondé sur l'innovation au service de la sécurité, la stabilité et le bien-être.

<https://arab.news/c9rvp>

## La Russie interdit l'entrée sur son territoire de 500 Américains, dont Barack Obama

La Russie a annoncé ce vendredi 19 mai qu'elle interdisait l'entrée sur son territoire à 500 Américains dont l'ancien président Barack Obama, en représailles aux sanctions imposées contre elle par Washington.

"En réponse aux sanctions anti-russes, régulièrement imposées par l'administration Biden (...) l'entrée en Fédération de Russie est fermée à 500 Américains", a indiqué le ministère des Affaires étrangères en précisant que Barack Obama figurait sur cette liste.

Cette annonce de la Russie intervient alors que les Etats-Unis ont placé vendredi "plus de 300"

personnes, entreprises, navires et avions, à travers l'Europe, le Moyen-Orient et l'Asie, sur leur liste noire, selon le Trésor et le département d'Etat.

"Washington devrait savoir depuis longtemps qu'aucune action hostile envers la Russie ne sera laissée sans réponse", a déclaré le ministère russe des Affaires étrangères.

Parmi les personnalités qui se verront désormais interdire l'entrée sur le territoire de la Russie figurent des présentateurs ou animateurs de plusieurs chaînes de télévision américaines : Stephen Colbert, Jimmy Kimmel et Seth

Meyers. Et aussi, Erin Burnett (CNN), Rachel Maddow et Joe Scarborough (MSNBC).

La Russie a fait savoir qu'elle plaçait sur sa liste noire des membres du Congrès américain, des instituts de recherche "impliqués dans la diffusion d'attitudes russophobes et des fausses informations", ainsi que les responsables de compagnies qui "fournissent des armes à l'Ukraine".

L'ONG de défense de l'environnement Greenpeace a qualifié d'"absurde" la décision de la Russie de la qualifier d'organisation "indésirable" sur

son territoire. La Russie a précisé, dans le même communiqué, qu'elle interdisait de nouveau une visite consulaire au journaliste américain Evan Gershkovich, arrêté en mars, après le refus de Washington de délivrer des visas à certains journalistes russes en avril.

Depuis le début de l'offensive en Ukraine, les autorités russes ont fortement accéléré la répression des voix critiques. Loin de se



cantonner à l'opposition politique, cette répression touche tous les domaines, comme les milieux culturels et les organisations écologistes.

Le Figaro avec AFP

## Burkina : au moins 45 personnes tuées dans des attaques jihadistes

En 96 heures, plus d'une quarantaine de personnes ont été tuées par des militants jihadistes dans des attaques différentes.

Des hommes armés, affiliés à Ansarul islam, groupe jihadiste burkinabè, ont fait irruption, jeudi 18 mai 2023, très tôt dans la matinée, dans la localité de Nongofaire, située à 35 kilomètres au sud-est de Ouahigouya, ont affirmé à APA, plusieurs sources concordantes.

Des sources locales ont dressé un bilan provisoire de 28 victimes. Parmi elles, figurent des Volontaires pour la défense de la patrie (VDP). Plusieurs autres villageois ont été blessés.



" Suite à une attaque contre le village de Nongofaire au Nord, les agresseurs ont été pris en chasse jusque dans la localité de Barga. C'est en ce lieu que les vecteurs aériens ont neutralisé ces terroristes ", a ajouté l'Agence d'information du Burkina (AIB)

qui a confirmé ainsi, l'incident. Toujours dans la journée de jeudi, le corps sans vie d'un jeune a été retrouvé gisant dans son sang, selon une source médicale.

Plus tôt mardi, un groupe armé jihadiste a arrêté dans la matinée un bus de transport en commun à la sortie de la ville de Nouna, région de la Boucle du Mouhoun et enlevé six personnes, puis exécuté cinq d'entre elles dont des jeunes, selon plusieurs sources. Des informations font également état du contrôle par des militants jihadistes de l'axe Nouna-Dédougou depuis des semaines. Plusieurs manifestants se sont mobilisés jeudi 17 mai, à Nouna

devant la brigade de gendarmerie pour exiger plus de sécurité. Les boutiques, les magasins, les écoles et les services sont restés fermés, et rapporté des médias locaux. Le même jour, une autre attaque a visé le village de Bilguim-Douré dans le Centre-Est. Selon des habitants, une dizaine de personnes dont deux supplétifs civils de l'armée ont trouvé la mort dans cette incursion.

" Plusieurs concessions ont été incendiées. Les hommes armés sont aussi rentrés dans le centre de santé où ils ont détruit le château d'eau qui servait tout le village en eau potable et incendié le véhicule d'un agent de santé ", a indiqué une

source locale.

L'activité des groupes armés non étatiques s'est accru ces derniers mois, dégradant considérablement la situation sécuritaire du pays. Le gouvernement de transition a dénoncé, début mai, " une coalition internationale " visant à déstabiliser le pays.

Face à la pression des jihadistes, plus de deux millions de personnes ont fui leur localité d'origine pour trouver refuge à l'intérieur du pays, selon les données officielles.

APA - Ouagadougou (Burkina Faso)  
DS/ac/APA

Chronique "Livres"

12

# 2019 - 2022 : rien que la lutte contre la corruption et le combat pour la survie de mon pays

Nous vous proposons cette semaine la suite de la chronique hebdomadaire consacrée au livre de l'éminent économiste Mohamed Ould Mohamed El Hassan, directeur de l'institut 2irs intitulé : " 2019 - 2022 : rien que la lutte contre la corruption et le combat pour la survie de mon pays ". Pour comprendre l'ampleur du phénomène, les seuls bénéficiaires de 2010 ont dépassé les chiffres d'affaires de l'année 2009 de vingt (20) milliards 866 millions. D'une année à l'autre, les bénéfices sont devenus incomparables, entre eux, c'est-à-dire à ceux des exercices antérieurs (comme cela se fait habituellement dans une analyse financière), mais, plutôt, aux chiffres d'affaires. Ainsi, le bénéfice de 2011 équivaut presque au double du chiffre d'affaires de l'exercice de référence (2009). Cette tendance s'est maintenue durant les deux (2) autres exercices qui suivront. Où sont partis ces fonds ? Ont-ils impacté la production ? Ont-ils servi à rembourser par anticipation les dettes ? Non ! On les retrouvera dans la trésorerie, mais nous en avons perdu les traces après. Seules des investigations à l'intérieur de l'entreprise pourront en établir la traçabilité. Etude de cas SNIM 79

V - EMPRUNT PORTANT INTERETS Année de référence 2009 : les emprunts portant intérêts s'élevaient à 58 milliards 103 millions. Emprunts portant intérêt au passif des bilans 2010 à 2013. Ils se présentent comme suit : 2010 2011 2012 2013 83 milliards 767 millions 124 milliards 049 millions 198 milliards 172 millions 233 milliards 429 millions Ces chiffres se passent de commentaire. On occultera les concours bancaires d'une dizaine de milliards. On constate tout simplement que ce sont des ressources supplémentaires qui se chiffrent à des centaines de milliards qui viennent s'ajouter à la manne induite par les ventes de minerai. Ils sont supplémentaires. Mais une complémentarité qu'il

faudrait justifier. Quant à leur complémentarité avec les recettes provenant des ventes, leur utilité, leur pertinence, elles restent, quant à elles, à démontrer. Combat contre la corruption 80 VI - Les frais financiers Ces frais sont à mettre en rapport avec l'endettement, dont ils représentent le coût d'acquisition. Années objet d'étude Année de référence 2009 2010 2011 2012 2013 13 milliards 739 millions 22 milliards 596 millions 22 milliards 990 millions 26 milliards 210 millions 23 milliards 969 millions Total 95 milliards 765 millions On peut constater que le montant total payé au titre des frais financiers représente, en cette période d'abondance d'argent pour la SNIM et de cherté de la vie pour ses cadres et ouvriers, équivaut à 68,08% des frais de personnel et 72,21% des impôts dus à l'Etat, lequel est de surcroît, le principal actionnaire. Revenons en arrière pour soustraire ce montant, dont la destination est identifiée, du montant global, ce qui nous donne : 1193 milliards 312 millions - 95 milliards 765 millions = 1.097 milliards Etude de cas SNIM 81 VII - TRESORERIE Année de référence 2009 2010 2011 2012 2013 50 milliards 119 millions 141 milliards 220 millions 313 milliards 280 millions 311 milliards 870 millions 336 milliards 175 millions Je crois que le bât va commencer à trop blesser. L'abondance de cette trésorerie dans les comptes bancaires ou en caisse a dû donner de mauvaises idées et des appétits à certains décideurs (ou au "Décideur" de la république) qui auraient perdu la raison !! Ces Décideurs au pluriel, ou le Décideur, au singulier, ont ou a dû plonger dans cet océan de dollars et d'ouguiya, pour y nager, au vu et au su de tout le monde et ont ou a fini par le transformer en marécage, de l'aveu de certains représentants de notre peuple. Cela va être confirmé par notre examen des exercices ultérieurs. D'abord, tout le monde sait, à part les psychopathes, que

l'orthodoxie financière recommande et fait l'éloge des avantages de la théorie " Trésorerie zéro ". Comment peut-on comprendre que les comptes bancaires et les caisses de cette entreprise enregistrent au 31 décembre de trois 3 années consécutives l'équivalent du budget de l'Etat mauritanien et l'équivalent de presque ses chiffres d'affaires ? Il a fallu que je relise à maintes reprises ces chiffres pour y croire. Combat contre la corruption 82 Pourtant ils sont inscrits au bon endroit et à l'actif des états financiers des exercices susvisés. De plus, on ne peut que s'étonner de l'importance grandissante de l'endettement et des concours bancaires et des frais financiers à côté d'une trésorerie si large, si excédentaire, si aisée. Tous les adjectifs sont à épuiser pour qualifier la dimension des bizarreries de ce paradoxe. Certes, une partie doit financer l'activité et même les investissements, mais une part aurait pu diminuer les emprunts et par conséquent les frais financiers. Il y a ici de véritables paradoxes et des points d'interrogation aussi grands que les grues, engins et même "Kédia" de la SNIM. DEUXIEME PARTIE

Exercices 2014- 2015- 2016- 2017 (Année de référence 2013) Les ventes A partir de 2014, les ventes de la SNIM ont commencé à décliner. Le chiffre d'affaires de 2014, a diminué de plus de 1/3 par rapport à l'année qui l'a précédé ; celui de 2015 a diminué de 2/3 par rapport à l'année de référence, ce qui ne représente plus que le 1/4 des ventes réalisées en 2014. Etude de cas SNIM 83 La dégringolade des ventes au cours de ces années fut aussi forte que l'expansion enregistrée pendant les années antérieures. La cause, dans un cas, comme dans l'autre, est imputable à la fluctuation des prix des minerais de fer sur les marchés internationaux. Les frais de personnel Les charges liées aux frais de personnel, à l'instar des autres charges, sont restées incompressibles.



Il n'a pas eu de corrélation entre les produits et les charges . année de référence 2013 2014 2015 2016 2017 40 milliards 937 millions 44 milliards 560 millions 36 milliards 782 millions 39 milliards 649 millions 35 milliards 836 millions Ces chiffres sont éloquentes, car les frais de personnel qui ne représentaient que 9% en moyenne du chiffre d'affaires durant la première période ont frôlé les 40% durant ces années, comme si le personnel prenait sa revanche sur l'entreprise . Les impôts et taxes Les pourcentages n'ont pas évolué, car il y a une taxe fixe de 9% du chiffre d'affaires. Les résultats nets, les pertes La baisse des chiffres d'affaires (divisés par 3 environ) par rapport à l'année de référence, et la stagnation, voire la progression des charges, ont eu un effet de tenailles sur la rentabilité provoquée, en 2015, une perte de 65 milliards soit plus de 50% du chiffre d'affaires de la même année. Déjà, en 2014, le bénéfice net de l'exercice de vingt-quatre (24) milliards ne fait plus que 10% de celui de 2011, lequel s'élevait à deux cent quarante (240) milliards. A ce niveau, il suffit d'observer les ratios dans le tableau de la conclusion : Bénéfices \*100/ventes Année 2014 2016 2017 20762\*100/2727 28 7,6 % 4149\*100 /204149 2,0 3% 814\*100 /183095 0,44 % Ces chiffres et ces pourcentages "gémissent". Ils nous font mal au cœur. Ils se passent de commentaires. Nous avons souligné, avant de les déterminer, que la perte enregistrée en 2015 équivalait à plus de la moitié du chiffre d'affaires du même exercice. Les emprunts portant intérêts En dépit de la réalisation des bénéfices fleuves qui ont approché Mille Milliards d'ouguiyas durant les années 2010/2013, les emprunts portant intérêts s'élèvent en 2017 à Etude de cas SNIM 85 un montant de 159 Mds 343 Millions soit le triple de leur niveau en 2009 et quatre fois celui de 2007. Il apparaît ici très clairement qu'on faisait feu de tout bois pour brûler, liquider la Snim, c'est-à-dire la

Mauritanie !. Les Frais financiers Malgré la conjoncture difficile qu'elle traverse et la situation financière peu enviable qui menace son existence, la SNIM a continué à supporter des charges financières exorbitantes grevant mortellement sa rentabilité : 2014 : 22 Mds 614Millions 2015 : 36 Mds 710 Millions 2016 : 29 Mds 248 Millions 2017 : 28 Mds 590 Millions Soit un total de frais égal à cent dix-sept milliards et cent soixante-deux millions d'ouguiyas (117 Mds 162 Millions) La part du chiffre absorbée par ces frais financiers s'est élevée à 32,99% du chiffre d'affaires de 2015 et 15,61% de celui de 2017. Un scandale ! Un crime ! Il apparaît donc que ce montant de 117 Mds 162 Millions des frais financiers, supportés durant ces quatre années de " vaches maigres " par une vache squelettique " , est bien supérieur à la totalité de la recette provenant des ventes de Combat contre la corruption 86 2015 qui n'était que de 115 Mds 250Millions. Dramatique, non ? Sur les quatre exercices, la SNIM a consacré une année et quelques mois de travail, de sa production totale, pour engraisser les banques et les bailleurs. Tout pour les bailleurs, rien pour elle ! Je le répète, en reformulant : la SNIM a consacré durant ces quatre années la recette d'un exercice, et même plus, au financement des frais financiers, alors qu'elle vient d'une période de grande abondance d'argent !!! Gabegie et crime contre l'économie nationale ! En effet, sa trésorerie au 31 décembre 2011 équivalait au capital réglementaire de 44,71 banques mauritaniennes. La trésorerie au 31 décembre 2013 égalait le capital de 48 banques. Pourquoi s'endetter et déposer en même temps autant d'argent dans les banques ? Pourquoi ne pas avoir créé sa ou ses banques de dépôt au moment où il y avait une prolifération d'agréments pour la création de banques au profit de personnes cent (100) fois moins liquides que la SNIM et ainsi alléger le poids des charges financières. (A Suivre)

# Décryptage

**Bakari Guèye**



## Pierre Lepidi, un parcours atypique

Pierre qui n'est pas journaliste de formation a à force de travail et d'abnégation gravi tous les échelons au niveau de la rédaction du journal " Le Monde " où il avait commencé il y a 26 ans comme simple stagiaire puis pigiste pendant dix ans.

Il fut ensuite chef du Service Afrique à Courrier International qui appartient au même groupe Le Monde. En 2015 il dirige " Le Monde Afrique ", le tout nouveau-né qui fait office de " Service Afrique du journal Le Monde ". Selon Pierre, " Le Monde Afrique " a commencé avec 6 personnes. Ils sont 14 aujourd'hui. On trouve parmi eux des Rédacteurs, des Editeurs, des Chefs Vidéo-3 femmes-...)

Il y a aussi un réseau de Correspondants sur le continent africain. " Le Monde Afrique " compte assez peu de journalistes africains, une absence expliquée par son directeur par les contraintes éditoriales et les exigences de l'écriture.

Après 6 ans d'existence le journal bénéficie de 1.600.000 connexions par semaine, 54 Contenus hebdomadaires (dépêches, vidéos, Articles).

La Conférence de Rédaction se tient tous les Mardi après-midi.

Mis à part ses responsabilités de directeur, notre héros a la responsabilité de la couverture de la Mauritanie, du Bénin et du Rwanda.

## Vent debout au Sahel/Par le colonel (E/R) Mohamed Lemine Taleb Jeddou

Depuis la fin de l'année 2022, la Force Conjointe-G5 traverse une période, probablement la plus tumultueuse de son histoire. Avec un bilan plutôt mitigé et le retrait du Mali du G5, les choses ne semblent pas s'arranger pour l'instrument de la lutte contre le terrorisme des pays du G5 Sahel. Pour émerger de l'œil du cyclone, les pays du G5 doivent chercher une nouvelle stratégie et prendre des décisions pressantes et urgentes.



Un bilan plutôt maigre et le désenclavement avec grandement ouvert l'accès au port de Nouakchott. Malgré ces dispositions très favorables, le Président Ghazouani devra compter sur des facteurs défavorables à son intercession dont le plus important est le préalable pour Bamako de l'exercice de la présidence du G5 Sahel auquel il faut ajouter la donne de la présence russe au Mali qui contrebalance le soutien de l'occident et qui conforte

Dès sa conception, avec les divergences internes de ses membres, l'absence de concepts opérationnels, un financement qui tarde à venir et le refus de l'octroi d'un mandat international par la communauté internationale, la FC-G5S ne promettait pas des résultats probants.

Malgré la montée en puissance de cinq bataillons, un pour chaque pays membre, la FC-G5S n'a jamais été opérationnelle. Le choix de la stratégie des fuseaux qui n'a pas fait l'unanimité des membres a eu pour conséquence de voir ces bataillons cantonnés dans les frontières respectives de leurs pays, sans jamais participer à des opérations combinées, alors qu'une lutte efficace contre le terrorisme au Sahel nécessitait la mise en oeuvre de formations panachées agissant dans un cadre transnational ou du moins la planification d'opérations conjointes. Les résultats des rares opérations est resté très maigre aux yeux de la communauté internationale.

Cette stratégie attentiste, privilégiant les actions plutôt statiques, a laissé les coudees franches aux djihadistes qui ont réussi à perforer le dispositif de défense de la FC-G5S en direction du Sud et se sont déployés en profondeur pour se retrouver sur la deuxième ligne aux portes des pays de la CEDEAO, hors du champ d'action de la FC-G5S, réduisant ainsi drastiquement la profondeur stratégique de la lutte contre le terrorisme.

La rupture du dispositif Avec le retrait du Mali de toutes les instances du G5, la FC-G5S se retrouve face à un défi sans précédent qui constitue un coup dur pour la lutte contre le terrorisme au Sahel.

Considérant sa position géographique, le Mali est le pivot central de la lutte contre le terrorisme au Sahel. Son retrait de la FC-G5S a provoqué une rupture totale aussi bien physique que tactique de la cohésion de la stratégie de lutte que les pays du G5 Sahel ont peiné à mettre en place pour faire face au péril djihadiste dans la région. En outre ce retrait inattendu, paralysant les activités du fuseau Ouest et isolant momentanément la Mauritanie du reste des pays de la FC-G5S, a réduit à néant l'un des piliers fondamentaux de la coordination des actions des unités opérationnelles, à savoir le droit de poursuite de 50 kilomètres au-delà des frontières respectives, indispensable à la continuité des actions tactiques engagées.

Considérant l'importance de l'enjeu, les pays du G5 ne semblent pas se résigner et tentent de convaincre le Mali de reprendre sa place dans le dispositif du G5, en confiant cette mission impossible au président mauritanien Mohamed Ould Cheikh Ghazouani qui dispose d'importants préalables dont les gages d'une fraternité séculaire pour ramener son ami à reconsidérer sa décision. En effet, malgré la tourmente la Mauritanie a continué à entretenir de très bonnes relations avec son voisin de l'Est, refusant de suivre l'embargo décrété par l'UA et la CEDEAO

les militaires maliens dans l'idée que c'est plutôt le G5 qui a désormais besoin du Mali. En outre, le Mali ne semble pas être le seul pays peu enclin à rester dans les rangs du G5. Il faut rappeler qu'au sommet de Ndjamena du 20 Février 2023, le Président du Burkina Faso s'est fait remplacer par le Ministre en charge de la Défense, un signe qui n'augure de rien de bon et qui laisse libre cours aux supputations sur un éventuel retrait du Burkina de la FC-G5S.

La lutte contre le terrorisme au Sahel est l'affaire des armées nationales

Jusqu'ici, les pays du G5 Sahel sont restés étroitement dépendants des financements et du soutien des pays de l'Union Européenne dans la perspective de l'attente d'une prise en compte de la FC-G5S par les Nations Unies. Il est temps pour les pays du G5 Sahel de se rendre à l'évidence. Malgré leurs demandes pressantes et répétées avec le soutien de l'ONU pour l'admission de la FC-G5S au chapitre VII de la Charte des Nations Unies et de l'octroi à la Minusma d'un mandat offensif, la réponse de l'ONU est restée immuable: "la lutte contre le terrorisme est un combat qui doit être portée par les armées nationales, elle ne rentre pas dans le cadre des missions de l'ONU".

Toutes les mesures dilatoires utilisées jusqu'à ce jour n'ont fait que contribuer à l'accélération de la dégradation de la sécurité au Sahel. Il est désormais on ne peut plus clair qu'il revient aux pays du Sahel de s'atteler et sans plus tarder à s'investir avec leurs propres moyens pour assurer leur sécurité.

A la recherche d'une nouvelle stratégie Le retour du Mali à sa place dans le dispositif de l'organisation est certes indispensable, mais le contraire peut amener à l'apparition d'une nouvelle architecture sécuritaire qui dictera sans doute à toutes les parties en présence de repenser leurs partenariats stratégiques et leurs stratégies sécuritaires.

Lors de la réunion des ministres de la Défense et des Chefs d'Etats-majors tenue à Niamey en septembre dernier, le constat était clair : la FC-G5S fait face à un " problème de cohésion et d'unité d'action mises à mal depuis le retrait du Mali "qui nécessite " d'adopter de nouvelles stratégies pour lutter efficacement contre les groupes armés terroristes dans l'espace commun " selon le communiqué final de la réunion.

En somme, avec le retrait du Mali, plus que jamais confiant avec la présence des russes qui ne prête à aucun optimisme quant à son retour à un retour éventuel au G5 Sahel et le bilan plus que mitigé de cinq ans d'existence, la FC-G5S se doit de sortir de l'inertie opérationnelle dans laquelle elle semblait se complaire depuis une demie décennie et se focaliser plutôt sur les voies et moyens de recadrer son action et de repenser sa stratégie.

lcalcame

**Es-sada**

**Echos**

Hebdomadaire - politique - indépendant

**Comité de rédaction**

Récépissé n° 02012 01/06

**Directeur de publication**

Mohamed Abderrahmane Mohamed Val

**Rédacteur en chef**

Bakari Guèye

**Rédaction**

Bakari Guèye

El Wely Sidi Heiba

Djibril Amadou

Ahmed Salem Ould Sidi Abdellah

Représentant Nouadhibou: Babah Abdin

Responsable marketing

Kadali Engbanan Al Mamoun

Représentation et distribution à Nouadhibou



**Contacts:**

22 04 71 82 - 46750604

49 14 90 91 - 36 68 85 13

**E- MAIL:** Essada12@gmail.com

**Website:** essada.info

Nouakchott - Mauritanie

TIRAGE : IMPRIMERIE NATIONALE

**Khaled Moulaye Driss**

